Informations de base	
2001/2568(RSP) RSP - Résolutions d'actualité	Procédure terminée
Résolution sur la préparation du Conseil européen de Göteborg les 15 et 16 juin 2001 Voir aussi 2001/2578(RSP) **Subject** 8.40.14 Conseil européen	

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
13/06/2001	Fin de la procédure au Parlement		
28/02/2002	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2001/2568(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur déclaration
Modifications et abrogations	Voir aussi 2001/2578(RSP)
Base juridique	Règlement du Parlement EP 136-p2
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B5-0405/2001	13/06/2001	
Proposition de résolution		B5-0406/2001	13/06/2001	
Proposition de résolution		B5-0408/2001	13/06/2001	
Proposition de résolution		B5-0409/2001	13/06/2001	

Résolution sur la préparation du Conseil européen de Göteborg les 15 et 16 juin 2001

2001/2568(RSP) - 13/06/2001 - Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité

En adoptant une résolution commune déposée par les groupes PPE/DE, PSE, ELDR et Verts/ALE, sur la préparation du Conseil européen de Göteborg, le Parlement européen rappelle que l'élargissement demeure une mission historique et s'alarme de l'absence de dynamique qui caractérise

le processus d'élargissement. Il insiste sur la nécessité de conserver l'actuelle politique de cohésion et rappelle l'objectif de voir les premiers candidats participer aux élections européennes de 2004. Le Parlement met en garde contre l'impact que tout retard aurait sur les opinons publiques des pays candidats, pays dans lesquels le soutien à l'adhésion diminue. En ce qui concerne l'Avenir de l'Union européenne, le Parlement rappelle que la réforme des traités doit être précédée par un débat public et préconise la création d'une convention chargée d'élaborer des propositions constitutionnelles devant servir de base aux travaux de la CIG qui devra être convoquée pour le deuxième semestre 2003. Suite au référendum irlandais, le Parlement demande au Conseil européen d'assumer la pleine responsabilité de la rédaction du traité et de sa ratification. Il insiste pour que la méthode d'amendements des traités fasse l'objet d'une réforme radicale comprenant l'instauration d'un processus transparent de développement constitutionnel assorti d'une large participation citoyenne. Se félicitant de l'importance donnée par la présidence suédoise au développement durable, le Parlement invite le Conseil européen à donner une impulsion nouvelle et forte à la politique européenne ayant pour but de définir une stratégie de développement à long terme. Il souligne la complémentarité entre les objectifs de création d'emplois, de développement économique et les stratégies de développement durable. Il demande que soit adopté à Göteborg un plan d'action clair et précis (assorti d'un calendrier) pour la mise en oeuvre d'une stratégie communautaire pour le développement durable et demande l'introduction d'une évaluation obligatoire de l'impact sur l'environnement dans toutes les propositions de décision ou de législation. Le Parlement attend des dirigeants européens qu'ils réaffirment leur engagement vis-à-vis du Protocole de Kyoto et qu'ils intensifient les contacts diplomatiques avec la Maison blanche sur ce sujet. Les récentes propositions de la Commission visant à fixer un objectif dans le domaine des émissions de gaz à effet de serre pour 2020 et la diminution progressive des subventions à la production et à la consommation combustible fossile pour 2010 sont saluées. En politique étrangère, le Parlement rappelle sa préoccupation suite aux propositions américaines de défense nationale antimissile. Il invite le Conseil à jouer un rôle moteur dans l'initiative relative au conflit israélo-palestinien sur la base du rapport Mitchell et à réfléchir à une action commune avec les États-Unis. Les actes des forces terroristes de l'UCK et d'autres groupes armés contre le territoire de l'ARYM sont condamnés, et, le Parlement marque son soutien aux dernières propositions de paix.